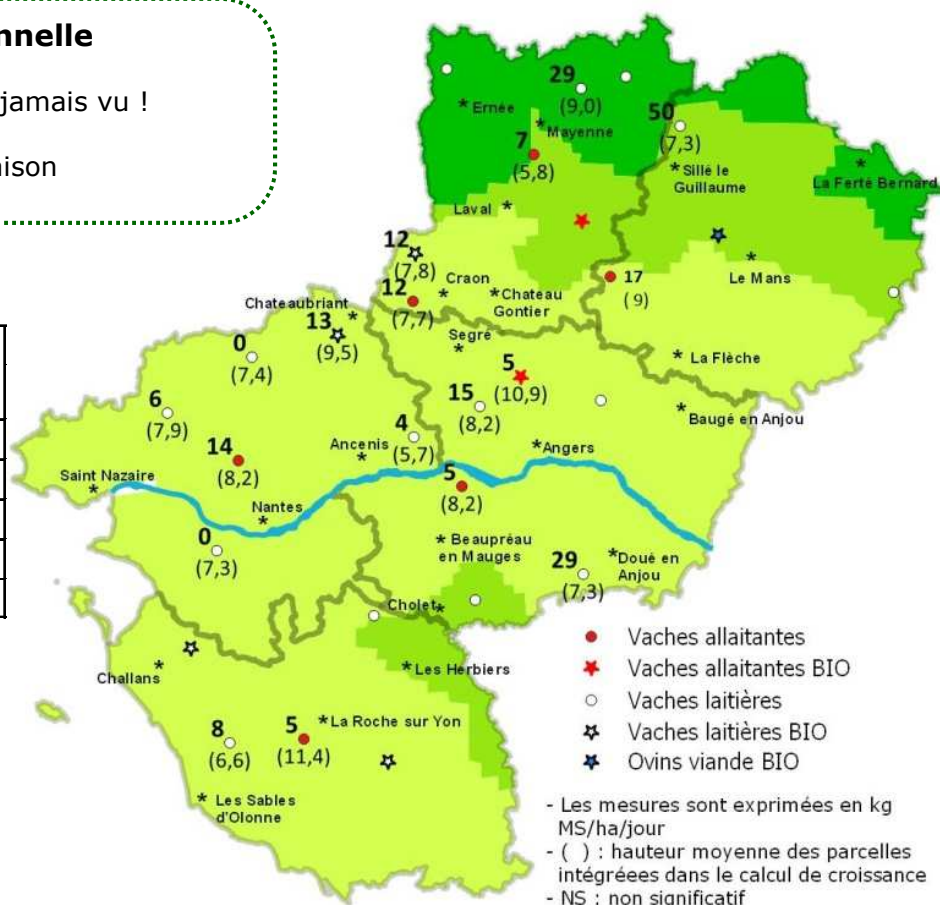


Une pousse d'été exceptionnelle

- 32 kgs MS/ha/jour en juillet-août du jamais vu !
- Continuer à faire pâturer
- La rouille un frein au pâturage à la saison

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 27/08 au 3/09/2021	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	29 (! 1 ferme)	9,0	
Zone Intermédiaire	25	7,4	
Zone Sud	Nord Loire	9	8,1
	Sud Loire	9	8,2
MOYENNE REGION	13	8,1	



La croissance de l'herbe mesurée entre le 27 août et le 3 septembre est de 13 kgs MS/ha/jour. Et elle risque d'être nulle cette semaine en raison des températures estivales en ce début septembre.

« Un climat de Normandie, débordé par l'herbe »

Sans faire offense à nos amis normands, le climat de cet été 2021 (températures fraîches, aucun pic de chaleurs, des pluies régulièrement) et l'état des prairies nous faisait penser à leur belle et verte région. D'ailleurs, notre bulletin du 15 juillet y faisait déjà allusion.

Depuis que les réseaux de pousse de l'herbe existent en Pays de Loire, nous n'avons jamais connu une telle pousse en été. Les mesures qui ont perdurées dans les fermes expérimentales principalement, nous donnent une moyenne de 32 kgs sur 9 semaines de juillet - août soit une production proche des 2 TMS. Habituellement, pour une grande moitié sud de la région la pousse est nulle à partir du 15 juillet.

Tableau ci-dessous moyenne de croissance estivale avec les Etablères les Trinottières, Derval, Arvalis, et à Thorigné

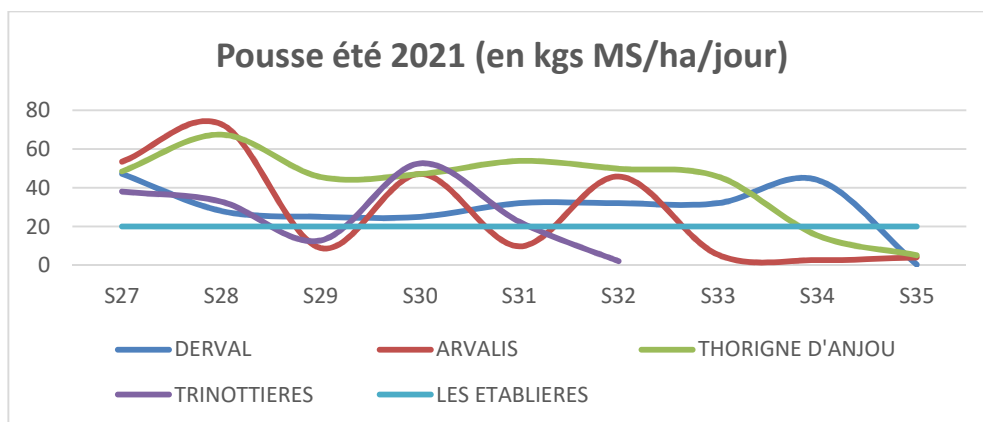
Pousse été 2021 (en kgs MS /ha /jour)

09-juil	16-juil	23-juil	30-juil	06-août	13-août	20-août	27-août	03-sept
43	47	24	45	35	33	23	16	4

Cette pousse a permis de sécuriser les stocks grâce à des fauches supplémentaires et à une prolongation du pâturage sans augmenter la complémentation à l'auge. Il faut se rappeler que fin avril, les choses n'en étaient pas là avec l'absence du pic de pousse printanier, beaucoup étaient inquiets

pour la constitution du stock d'herbe alors que débutait les semis de maïs. On ne peut donc que se réjouir de cette production d'herbe à la fois en quantité, mais aussi en qualité grâce aux conditions de récolte et à la présence des légumineuses. Permettant ainsi des économies de concentrés cet été et aussi cet hiver dans un contexte de prix élevé.

D'ailleurs nombreux sont ceux qui disaient « être débordé par l'herbe ». Très surprenant !



Continuer à pâturer l'herbe disponible

Certes, depuis le 15 août, le niveau de pousse chute et l'herbe sèche. Il faut compléter davantage à l'auge car le nombre de jours d'avance se réduit, commencer donc à garnir les auges ou râtelier aux champs pour les génisses amouillantes et les vaches suitées. **Mais sans exagérer car les bovins sont en bon état et il reste de l'herbe encore à valoriser (et avec le respect des exigences de performance)**. A l'automne, on prend vite le pli d'affourager, alors que les prairies doivent être bien rasées avant l'hiver.

Conserver un matelas de feuilles sèches avant l'hiver pénalise la qualité de la pousse du printemps suivant et nuit au développement des légumineuses. Et cette année encore, on a bien vu la contribution de celles-ci en production et en valeur de fourrage l'été.

A l'heure où nous rédigeons, nous ne savons pas si les orages prévus apporteront suffisamment d'eau pour relancer la pousse ou à l'inverse insuffisant ce qui nous orienterait vers une conduite de type estivale avec affouragement et parcelles parking afin de préserver le potentiel automnal.

La rouille un frein au pâturage d'automne

Cette année, la rouille apparaît précocement dans certaines parcelles. Les rosées fréquentes en août, suivies de températures élevées favorisent le développement des maladies du feuillage. L'aspect variété n'est pas non plus à négliger dans ce domaine, choisir des variétés de RGA avec une note supérieure à 6,5 en diploïde et 6,8 en tétraploïde est une sage précaution. Retrouvez ces infos sur HerbeBook [Bienvenue sur Herbe-book, la base de données en ligne des variétés fourragères](#)

La pousse estivale est également favorable à la reprise de végétation des chardons. Les détruire au stade bouton floral.

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr